Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 022-212203723-20251215-DEL2025108-DE

Mairie de TRÉMUSON
Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2025

Date de la convocation :
8 décembre 2025
Date d'affichage :
8 décembre 2025

Nombre de conseillers :
En exercice – 17
Présents – 14
Procuration – 2

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yvon ORGEBIN, Maire.

Membres présents : M. ORGEBIN Yvon, Maire, M. MAHE Jean-Paul, Mme CALVEZ Laurence, M. DELAPORTE René-Yves, Mme GUILLO Sylvie, Adjoints au Maire, M. LE GALL Gérard, Mme JANOT-MONFORT Annie, M. BONGRE Raymond, Mme CONAN Sylvie, Mme BONENFANT Gaëlle, M. PHILIPPE Stéphane, Mme ASSON Pascale, M. LE COUTURIER Arnaud et Mme JEAN Florence, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. ETES Cyrille a donné procuration à M. ORGEBIN Yvon, Mme LE FORBAN Roselyne a donné procuration à Mme CONAN Sylvie et Mme Guénaëlle BATTAS.

Secrétaire de séance : Madame Pascale ASSON

Délibération 2025-108 / Fonction publique – Contractuel

Objet : Emploi non permanent au service technique

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 6 octobre 2025 portant création d'un emploi non permanent au service technique pour faire face à un accroissement temporaire d'activité sur la période du 20 octobre 2025 au 19 décembre 2025. Le contrat de travail de l'agent recruté sur cet emploi non permanent arrivant à échéance, il propose de le prolonger jusqu'au 31 mars 2026.

Cette prolongation permettra de conserver un effectif de 6 personnes aux services techniques car il est prévu un départ à la retraite le 31 décembre 2025. Il précise qu'un recrutement est actuellement en cours pour pallier à ce départ mais le respect des délais administratifs pour recruter un agent titulaire induit une embauche pour le 1er avril 2026 au plus tard.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la prolongation d'un agent contractuel à temps complet sur le 1er échelon du grade d'adjoint technique territorial pour la période du 20 décembre 2025 au 31 mars 2026.

Fait à TREMUSON, les jours, mois et an que dessus,

Pascale ASSON
Secrétaire de séance

Yvon ORGEBIN
Maire de Trémuson